

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l'édouard desbourdrou
Tout Nivelles périou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 c^m.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

LA QUESTION DES EAUX.

(SUITE).

Signalons d'abord le mode d'alimentation présenté par MM. Dewilde et Scoumanne : ceux-ci proposaient de recueillir les eaux qui émergent dans les carrières des Ecaussinnes et de Feluy-Argennes. Ces eaux auraient été dirigées vers Ronquières par des aqueducs faisant l'office de galeries de drainage, puis élevées à une hauteur convenable par de puissantes machines à vapeur.

Ce projet a été rejeté à l'unanimité par la sous-commission,

La Ville de Bruxelles proposait de continuer le système qu'elle avait employé jusqu'ici pour l'alimentation de sa distribution d'eau. Voici, d'après le rapport, l'exposé de ce projet :

« Un nouvel aqueduc, partant des points élevés de Bruxelles, à la cote 90 ou à peu près, prendrait la direction de la route de Charleroi et, arrivé sous le plateau de Waterloo, s'engagerait dans la nappe aquifère, suivant un tracé ne s'éloignant pas sensiblement d'abord de la crête de partage des bassins hydrographiques de la Senne et de la Dyle, ensuite de celle des bassins de l'Orneau et des deux Ghètes, pour pénétrer ensuite dans la partie supérieure du bassin de la Mehanne.

« La galerie serait à petite distance des affluents de gauche de la Dyle et contournerait les sources supérieures de cette rivière pour passer au sud des sources de la Ghète. »

Comme on le voit, les communes qui avaient si vivement protesté lors des premiers travaux de la ville de Bruxelles se trouvaient de nouveau gravement menacées et peut-être Nivelles ne serait-il pas sans se ressentir du voisinage de ces galeries filtrantes dont les ramifications s'étendraient entre les communes de Thines et de Houtain.

La sous-commission a décidé, par quatre voix contre une et une abstention, de ne pas recommander le projet de la ville de Bruxelles.

La plupart des membres de cette commission étaient d'ailleurs adversaires de tout projet basé sur le système des galeries filtrantes. Car si d'une part il est facile d'évaluer les dommages causés aux propriétaires dont les terrains sont traversés par les galeries, il serait très difficile, dans l'état actuel de la science, de déterminer exactement les dommages causés à distance. Nul ne sait jusqu'où peut s'étendre l'influence d'une galerie filtrante et pendant combien de temps cette influence se fera sentir.

Tout autre est le système qui consiste à capter les eaux au moment où elles émergent de la source; on peut évaluer, avec toute l'exactitude désirable, la quantité d'eau détournée de son cours primitif et si, par suite de la captation de ces eaux, le débit des ruisseaux et des rivières diminue dans des proportions telles que les riverains se trouvent lésés dans leurs intérêts, il est facile de déterminer le dommage qu'on leur cause. Aussi la sous-commission a-t-elle été unanime à recommander le projet Van Hoegaerden, basé sur ce principe.

Ce projet, qui est, en grand, ce que la ville de Nivelles a exécuté sur une moindre échelle, consiste à capter les sources qui émergent dans le parc du château de Modave (province de Liège) et qui alimentent le Hoyoux.

L'auteur du projet estime à 100,000 mètres cubes la quantité d'eau maximum qui pourrait être dérivée vers Bruxelles; il a, de plus, prévu des moyens très efficaces pour rendre

aux riverains du Hoyoux l'eau qui aura été enlevée à cette rivière par la captation de ses sources.

Ce projet offre sur ses concurrents de grands avantages; aussi la commission plénière l'a-t-elle adopté, par douze voix contre dix, dans sa séance du 29 janvier dernier. S'il est un jour réalisé, les sources qui alimentent notre ville et les communes environnantes seront pour toujours à l'abri des envahissements de la capitale, qui n'aurait pas tardé à les détourner à son profit.

Cette heureuse solution, nous la devons principalement aux efforts persévérants de de notre concitoyen, M. l'ingénieur en chef Lagasse, qui, se trouvant au début seul partisan du projet Van Hoegaerden, est parvenu à faire partager ses idées par la plupart de ses collègues. Il a ainsi rendu un service signalé à sa ville natale, tout en occupant une place distinguée au sein de la commission dont il faisait partie.

Nous citons ici un exemple entre cent, pour montrer à quelle distance les galeries filtrantes, creusées par la ville de Bruxelles, peuvent faire sentir leur influence pernicieuse.

Il existe, dans le parc de Baudémont, un bélier hydraulique destiné à élever jusqu'au château les eaux nécessaires aux services domestiques; ce bélier est alimenté par les sources qui émergent dans le fond de la vallée, et fonctionnait auparavant sans discontinuer.

Aujourd'hui que les galeries filtrantes ont été creusées à près de quatre kilomètres de ce parc, le bélier doit être arrêté pendant douze heures par jour, sans qu'il y ait eu ni drainage, ni dérochage ni aucune autre cause pouvant modifier la situation hydraulique des environs de Baudémont.

Les galeries seules ont diminué le débit des sources alimentant les étangs de ce parc.

Et cependant, comment évaluer le dommage causé au propriétaire?

On voit clairement, par cet exemple, le danger qui menacerait notre distribution d'eau, si la ville de Bruxelles continuait ses drainages dans nos environs. CLIPOTIA.

AUX JEUNES FILLES.

Quand, lasse de fleurir, bercée au vent d'automne
La nature s'endort et que l'hiver moissonne
Les amours et les nids, les chansons et les fleurs;
Lorsque la brume étint les clartés, les couleurs
Qui riaient sous le ciel d'été; les hirondelles
S'envolent emportant à l'ombre de leurs ailes
Tous nos espoirs déçus. Aux midis parfumés
Ou les sentiers des bois sont toujours embaumés
D'orangers toujours verts, de roses éternelles,
Elles vont commencer des idylles nouvelles
Sous l'immense et joyeux sourire du soleil.

Comme elles, vous aussi, jusqu'au lointain réveil
Du printemps, vous fuyez, frileuses jeunes filles!
Dans ces chambres d'hiver, où, près de vos familles,
Des amis empressés se rassemblent toujours
Vous aimez à rester jusqu'aux premiers beaux jours.

Oh! je sais que les soirs d'hiver ont bien des charmes.
Quand pétille au foyer le tronc rugueux des charmes,
Il est doux de rêver et de suivre des yeux
La flamme qui se tord aux rameaux sinueux.
Peut-être un souvenir rayonne en votre rêve,
Villanelle d'amour qui vient chanter sans trêve

Dans notre cœur ému. Vous ne voulez point voir
Les champs gelés, la neige ourlant le réseau noir
Des arbres desséchés, ni les longs soirs moroses,
Quand vous avez encore la vision des roses.
Vous ne voulez point voir pendant ces longs hivers,
Quand vous songez encore aux fleurs des grands prés verts,
Les bois sans anémone et les nuits sans étoile.

Cela fait que parfois votre beau front se voile.

Pourtant — vous l'ignorez — il est de pauvre fous
Que la neige désole et qui songent à vous,
Parce que vous aurez, sans le savoir peut-être,
Un jour que vous étiez seule à votre fenêtre
Où le printemps mettait des clartés et des fleurs,
Arrêté sur leurs fronts vos deux grands yeux rêveurs.
Et quand Mai nous rendra ses brises odorantes,
Emus, ils vous verront passer indifférentes.
Eux seuls auront gardé le chaste souvenir
Du jour où comparant en vous voyant venir
L'éclat de votre lèvres et l'éclat de la rose
Ils se trompaient de fleurs. — Il faut si peu de chose. —
Ce jour clair de printemps où chantaient des amours,
Oh! vous n'y pensez plus; ils y pensent toujours!

Quand baissant sur vos mains votre tête pâlie,
Votre âme s'abandonne à la mélancolie;
Jeunes filles, l'hiver, quant tout, autour de vous,
Tristement s'assoupit; et que sur vos genoux
L'ennui laisse glisser ou l'album ou l'histoire;
Quand votre main s'arrête au blanc clavier d'ivoire;
Si le printemps dernier dans ses fleurs, dans ses chants,
N'avait rien de plus doux que les autres printemps;
Si vous n'avez gardé de tant de fleurs écloses,
Pas même un vieux bouquet séché de vieilles roses;
Oh! l'hiver doit peser sur vos fronts alourdis!
Vous n'avez pas au cœur pour remplacer les nids
Quelque refrain d'amour qui berce et qui console.
Pas de frais souvenir où votre âme revole.
Et ce serait l'oubli pourtant et le bonheur.

Que n'ai-je un peu d'amour qui fleurisse en mon cœur!...

J'aurais voulu chanter les vierges et les roses,
Les amours et les nids et ces charmantes choses
Qui font rougir mon front d'adolescent rêveur.
J'aurais trouvé pour vous dans l'ombre de mon cœur,
Des chants harmonieux et doux comme des lyres.
Jeunes filles, j'aurais pris vos plus fraîches sourires
Pour jeter des clartés d'aurore dans mes vers.
Pour vous faire oublier sans les voir les hivers,
Laisant sur vos fronts blancs passer les heures noires,
Je vous aurais conté de fort vieilles histoires
Qui peut-être auraient mis quelque charmant émoi
Dans vos âmes d'enfant naïve encore.

Et moi,
Lisant dans vos grands yeux où votre ange se mire,
J'aurais été moins triste en vous voyant sourire.
25 février 90. O. X.

Saquants r'vasis. (1)

Voici encore quelques phrases wallonnes
journalièrement usitées :

« N' volez ni fé avé nous autes? » C'est ainsi
qu'on invite quelqu'un à partager un repas.

Pour engager une personne à boire une
deuxième goutte : « Enn' buvez ni co n'
goutte? » — « Swette, pou n' ni raller bwes-
teux! » (2)

Quand on en a bu plus de deux, la formule
change : « Allons, l' dernière! » — « I faut
toudi qué l' dernière es bwefte ».

(1) Voir l'Acrot des 8, 22 septembre, 24 novembre 1889 et
5 janvier 1890.

(2) Var : O né r'va ni su n' djambe.

A un camarade porteur d'un costume neuf :
« O-n-a rabii les pouffes, hon? » (1)

A une personne qui fait changer une pièce d'or ou d'argent : « Vos d'avez, vous, des liards! » ou « Avez tué in curé? » ou « Avez ieu vo drigueue? » ou encore : « Pa iu rallez? »

— « Vos avez vu bleu. » Vous vous êtes trompé.

— « I n'a ri qui brûle. » Il n'y a rien qui presse.

— « Pinsez? » — « Djé né l'pinse ni, djé l'dis. »

Réponse d'un ouvrier à un apprenti (ou manoeuvre) qui lui dit avoir terminé le travail dont il était chargé : « Mettez des cindes dessus, adon. »

A quelqu'un qui a fait la grasse matinée : « Vos d'allez pourri vos ys à doûrmi d'ainsi. »

A celui dont la mine est défaite : « Vos n'avez ni doûrmi vos quinge heures, hon? »

D'un toqué : « C'est-st-in twé quarts éy enne taie. »

En prenant une détermination : « I dira comme i vodra. »

A une personne qui se plaint d'un mal peu grave : « O-n-a ça twé djous d'avant d' mori éyé l' promi compte pou deux. »

En acquittant une petite dette ou en consentant à payer un verre à un camarade : « Djé n'vu ni isse su vo langue pou si wèr dé chouse. »

A une personne dont un tiers raconte, en sa présence, quelque aventure ou un fait plaisant : « Là in intrigue sans mass. »

— « Jamais! » — « Jamais st in long djou. »

A quelqu'un qui vient de recevoir une bonne riposte : « Mettez ça à vo poche. »

Quand une personne sort d'un magasin sans avoir rien acheté, elle dit, à moins que le patron ne la devance : « Sara pou in aut' coup. » (2)

En apprenant la mort d'un personnage pourvu de fonctions importantes : « Bah! après li st in aut'. »

On refuse de se prononcer au sujet d'une discussion à laquelle on est resté étranger, en disant : « Des affaires dé canaies, djé n' mé d'in mêle ni. »

D'une personne peu délicate : « Il a v'nu au monde l'hivier, il a des dwés crochus. »

D'une personne peu prévoyante : « I n'a ni pu d' vue qu'in bédou. »

(1) Les enfants donnent quelques tapes au costume, en disant qu'il faut « rabatte les coutures. »

(2) Voici ce que feu M^{lle} Alardin ne manquait jamais de dire à ses clients enfantine : A vos ord' quand i vous plait; des compliments à vo papa, à vo maman, à vo ma tante éy à vo mononck; si vos m' rappourtez l' boteie, vos rerez vingt-clq centimes.

IN PROMI ORATCHE.

O n' rinconte ni souvint des ménatches pareies au cien dé Constant et d' Cadie; o put dire que c'est des dgins qui s'intindont bi; et maugré qu'il a d'jà pus d' quatre ans qu'i sont inchiene, c'est co toudis comme au promi djou.

Pourtant, leus gouts n' sé rappourtoit ni fourt: Constant est-st-in pinchonnisse comme i n' d'a poun éyé Cadie n' sontche qu'à les fleurs: quand d' dis qu'elle né sontche qu'à les fleurs, c'est pa manière dé parler, pa'c' que pou fé plai si s' n'homme elle sait co bi d'imps in tims daller vir si n' manque pou d'ieau dins les fontaines des pinchons ou bi du mindgi dins leus batche.

Constant, li, n' dirou jamais in coup iinde sans rappourter plein s' mouchwèr dé poche dé terre dé sau, pou mette dins les potées, ou bi n' brassée dé p'tits bastons pou astoqui les généraliums, les flixias et les oléantes.

Au nûl', i passe es' temps à soi des cache-pots, ou bi à fé des caisses dé bos pou s' mer des rouses d'Égypte. Et vlà pouqué s' qu'is sont-st-heureux: is conservont chacun un leus gouts, tout in s' fésant plai si iun à l'aut.

In djou pourtant, l' batche a bi manqui dé r'viersi dsus l' pourcha et ça sté Cadie l' cause dé tout.

Est-ce qu'in djou, elle né s'erleffe ni avè l'idée dé fé in djardin avè l' petite cour, ni pus grande que

— Pû mau! — In pû mau, c'est-st-in pû d'su in peigne. »

A un gamin qui siffle : « Mettez in pau vo chufflot à vo poche! »

Nous ne pourrions mieux terminer que par ces quelques phrases :

— « Djé m' va d'aller vir (ou : Nos d'irons vir); »

— « Là co n' saqué fait d'avant d' mori. »

— « Dé v'là co ieune dé chifflée. »

— « Ça, c'est pârler pou n' ri dire. »

— « C'est co pire que l' faufe qui dure toudis. »

G. WILLAME.

El djalous'rie dé Djean d' Nivelles.

AIR : des bonnes gens.

I.

Pa deux sounneux, qui battinn' en' dévise,
Tout près dé l' cloque qui pind à costé d' mi,
D'jà seu n' nouvelle, pour ni st' en' saquet d' trisse,
Qui m'a rmué dé l' tresse d'jusqu'à les pids.
Is raconntent qu'in artiss' dé Brusselles
Vénout d' tai, dédins l' pierre, in marmot,
Et que c' sarout — Comme ces dgins là sont sots —
In nouvia Djean d' Nivelles (bis).

II.

Si d' n'avous ni r'coune l' vwé d' l' Incwéabe,
Dé m' vi Louis, qui n' dit qué l' vérité,
D' dirous : d' fé ça, l' z'Aclois n' sont ni capabe,
Non, c'est st'enn' blaqu', qu' qu'on a raconté.
Mais i faut bi que djé cwéie el nouvelle :
Qué quand l' Palais d' Justice sara fini,
O va placer dins n'in coin du cloqui,
In nouvia Djean d' Nivelles (bis).

III.

Pou qué c' qu'o vut m' fé in affront paréi?
Est-ce que dj'arous desplait à mes Aclois?
M' casaque dé cuite, tout r'ugeant pou soléie,
Em' va toudis par derriere comme au dos.
Aux étrangers d' parais co t'ausse felle;
Les bras n'levés, djé t'is toudis m' martia.
Qu'est-ce que dj'ai fait pou qu'o m' vienne planter là,
In nouvia Djean d' Nivelles (bis)?

IV.

Est-ce qu'o s' plaindrouit que djé n' fais pus m' service,
Eyé qu'aux quarts, d' n' tappe pus comme dj'ai tapé?
C' n'est ni n' raiso pou m' fé des injustices,
Djé n'in pus ri si l' bastingue a squetté.
S'o trouffe à c' l'heure que djé l'ai trop à belle,
C' n'est ni dé m' faut' si dj'ai l'air indourmi;
Qu' i vienne à m' place pou vire s' i fra mieux qu' mi,
El nouvia Djean d' Nivelles (bis).

V.

L'Abbé Renard, qui s'a d' né l' mau d' escrire
Les Aventures que dj'ai ieu dé m' vivant,

s' cindri, qui stout pa dière leu maiso! Constant a ieu beau dire, Cadie n' li-z-a ni léchi in filé d' setche tant qu'i n'a ieu despavé l' cour éyé sté r'batte toutes les soques des Prés Rase pou caché saquants broqu' tées dé terre dé sau pou rinde el terre dé l' cour pus veule.

Au mitant du djardin, Constant, qui, in tout marmousant n' miète intré ses dints, fésout tout qu' que s' femme li commandait, avout arrindgi n' petite corbèie avè des bouquias tout à l'intour.

I faut l' dire : ça astout djoli; mais i manquout in affaire; c'est des fleurs pou riimpli l' djardin. Qué mette?

— Vos astez imbarassé avè ça? dist-i Philippe, in coumarade dé Constant qui stout v'nu pou vire ses pinchons. Djé counnais l' djardini du chateau dé l' Potte, djé li dimand'rai bi des s'minces comme les ciennes qu' va quéri à Brusselles.

Deux djous par après, il arrivou appourter in bia p'tit paquet : c'astout, disout-i, dé l' sémence dé verveine et dsus l' cahotte il avout in imatche qu'o vyout les fleurs comme o dvout avwère. Djé cwès bi que Cadie a ieu peu dé rinte es' n' homme djaloux, autrémint elle arout bi sauté au cou d' Philippe, foudre qu'elle astout binaiche.

— Mon Dieu, Philippe, dist-elle ainsi, vos vos counnitché mieux qu' nous à tout ça; vènez s' mer l' sémence vous même; vos n' d'avez qu' pou n' munute.

Eyé Philippe s'a léchi à dire; seul'mint, comme i fzout du fourt vint, Cadie s'a mi au dvant d'li avè ses cottes au l'artche pou impéchi que l' vint n'invole toute

N' s'ra ni contint quand o d'ira li dire
Qu'on a volu printe in deuxième Djean-Djean.
I n' voura ni qué l'aut' dédins s' potelle,
Vienne print' pour li les honneurs qu'o m'a d'né;
Mossieu l'Abbé n' mé laira ni voler
Pau nouvia Djean d' Nivelles (bis).

VI.

Vos n'avez ni roullii l' grand' tempette
Qu'a ramoué l' tchi qu'o m'avout ci mis.
Pau mèm' moi l'aut' ara s' n'affaire fette,
C'est mi qui l' dis, bi seur, djé n' mé trompe ni.
C' djou là, l' z'amis, nos brul'rons n' crân' tchandelle
A m' bounn Margot, (i) qu'ara r'vindi s' n'efant.
En' sus-dju ni l' pus vi d' vos habitants,
L' pus vi homme dé Nivelles? (bis).

CLIPOTIA.

(1) Dans le poème de M. l'abbé Renard, Margot est la bonne sorcière qui protège Jean de Nivelles.

A DROITE ET A GAUCHE.

Les soumissions suivantes ont été présentées pour l'entreprise des travaux de la nouvelle salle de fêtes :

MM. Devreux, La Hestre . . .	fr. 134.700
A. et G. Leduc, Nivelles. . .	» 126.500
F. Letroye, id. . .	» 119.500
H. Loria, id. . .	» 118.600

Rectification. — La largeur de la scène de la nouvelle salle de fêtes sera de 10^m50 et non de 16^m50 comme nous l'avons dit dans l'article publié dimanche dernier.

Le Conseil de discipline de la garde civique a été appelé à se prononcer, dimanche dernier, sur une affaire très importante.

Le docteur Schoofs, qui a été nommé médecin de l'Ecole Régimentaire des Grenadiers, prétend être assimilé aux médecins militaires et par là être dispensé du service de la garde civique.

Un conseil de discipline précédent avait reconnu le bien-fondé de cette réclamation et acquitté le docteur, prévenu d'avoir manqué à tous les exercices de l'année dernière.

La Cour de Cassation avait cassé cet arrêt et renvoyé la cause devant un Conseil composé d'autres juges.

Dimanche, M. Schoofs a soutenu qu'il ne pouvait pas se rendre à des exercices auxquels il n'avait pas été convoqué; et les nouveaux juges ont aussi acquitté le prévenu.

Un incident s'est produit, au cours des débats, entre M. Schoofs et le Major, appelé à témoigner.

el sémence à l' même place.

Adon, elle a ieu sogne dé r'printe el cahotte éyé dé l' mette bi n'a place dins l' ridwé du bonheur du jour.

Après, i n' vénout ni in tchi avè in tchapia à l' maiso Cadie, qu'elle né couminchout à parler dé s' verveine; o li d'in d' mandout des boutures ou bi des plançons dé tous les costés; seul'mint Constant riout toudis quand il intindout parler dé l' corbeie, éyé jamais s' femme en' povout savwère pouqué.

C'est qu' i stout au courant d' l'affaire et qu' i savout bi, qu' à l' place dé l' sémence dé verveine, Philippe avout mis dins l' paquet dé l' ciennie dé djoutte et que c' n'astout que l' cahotte qu' il avout ieu au djardini dé l' Potte.

Pindint c' temps là, l' corbèie couminchout à dév'ni toute verte : i n'avout ni n' sémence manquée, et s'o-n'avout ieu l' paciencie dé wéti, djé cwé qu'o-n'avout vu grandi les plantes.

Cadie dallou twé quatre coups par djou avè l'imatche dé l' cahotte pou vir si les feues erchenninn' à les ciennes dé l' corbèie. C'astout (vos d'vez bi l' comprinde) comme si elles né s'avinnent jamais vu; mais avè ça, Cadie prétindout toudis qu' in grand'chant ça cand'jou; étout, pou les avwère rade in fleur, elle né passout jamais in djou dé daller à l' breune les arroses.

N' faut ni d' mander si les djouttes poussinnent rade dins-n-in terrain si bi n'appresté et avè des soins pareies.

(A continuer).

Le Major lui-même, affirmait M. Schoofs, a reconnu que je ne devais plus faire partie de la garde civique, puisqu'il m'a demandé un jour s'il pouvait disposer de mon uniforme pour équiper un musicien.

Le Major a opposé aux dires du docteur le démenti le plus formel, tandis que celui-ci maintenait entièrement ce qu'il avait avancé, si bien que des propos assez vifs ont été échangés et que le major a dit à M. Schoofs qu'il lui demanderait des explications ailleurs que devant le conseil de discipline.

Il paraît que le même jour, M. Schoofs a reçu la visite des deux témoins du major, et tout se serait expliqué.

Voilà le bruit qui circule; nous prévenons les intéressés que les colonnes de notre journal sont à leur disposition s'ils désirent publier, comme cela se fait souvent en pareil cas, le procès-verbal de l'arrangement intervenu.

D'après un bruit qui, depuis quelques jours, circule en ville avec persistance, des offres auraient été faites au spiritite de Braine-le-Château pour le prier d'accepter la place de médecin du bataillon de la garde civique. Il paraîtrait que les négociations seraient bien près d'aboutir et que la place, refusée avec une touchante unanimité par les docteurs de notre ville, aurait bientôt un titulaire.

Nous publions cette nouvelle sous toutes réserves, mais si ce projet se réalise, ce ne seront pas les gardes qui s'en plaindront. Ceux d'entre eux qui désirent être exemptés de l'exercice pour motifs de santé, n'auraient plus à se rendre la veille au bureau de l'Etat-Major afin de s'y soumettre à l'examen médical; il leur suffirait d'y envoyer la chemise qu'ils auraient portée pendant la semaine précédente.

Entendu le dialogue suivant :

— Au moins, à c' l'heure, o put dire qué l' garde civique sierfe à n' saquet.

— Djé vouros bi savvé à qué?

— Bi à tirer les campes quand il a in banquet, comme el semaine passée dins l' rue des Calons.

FÊTES ET CONCERTS.

C'est-st-audjourdlu l' fiesse dé l' *Gavotte*.

A sept heures djusse, o couminche

El rousse dé Sainte Ernelle.

Tout l' monde sait bi qu' les câtes priches à l'avance coutont quinze gros sous et qu' les ciennes priches à l'entrée sont rhaussées d'in d'mi franc, hourmi pou l' z-étrangers.

Pou 'n' famie, c'est CHIX FRANCS.

O vindra dins l' salle, pou in gros sou, in bia programme tourché pa in artiste promi liméro èy in p'tit life avé n' masse d'explications dessus l' *Rouse* èy les tchansons dé l' pièche.

C'est Colas Paternotte qui va frigl èyé cweffer les acteurs : 'n' faut ni d'mander s'i sàront réussis!

FOLKLORE.

FAUFE.

Il avou in djou, dins-n-in tch'min rimpli dé berdouyes, in grand'père qui stout si p'tit, si p'tit, si gros, si gros, qu'i n' savou pus d'aller.

Quand i r'tirou in pid hours des berdouyes, ça f'zou plitche; quand i r'satchou l'aute, ça f'zou ploutche: vos l' devez vir dé cci l' ramatche qu'i f'zout.

L' pus drolle, enne mièche pus lon, i s' trouvou 'n' petite grand'mère, qui stou si p'tite, si p'tite, si grosse, si grosse, qu'elle n' savou pus d'aller.

— « Ey' uss qué vos d'allez, grand'père, dist-elle grand'mère, qué vos avez l'air dé iesse si inbar-rassé? »

— « Oh! m' fie, dist-i l' grand'père, djé m' va d'mander au bon Dieu pou qué s' qué d' su si p'tit, si p'tit et si gros, si gros qu' d' su. »

— « Si ça n' vos gêné ni, dist-elle grand'mère, djé m' va avé vous. »

I m' cheune qué dj' les vwé co.

Arrivés quèques pas pus lon, il arrivou co in tchi, qui stout si p'tit, si p'tit, si gros, si gros, qu'i n' savou pus d'aller; i leu d'mande èyus qu'i d'alliment.

El grand'mère dit au tchi qu'i d'alliment d'mander au bon Dieu pou qué c' qu'i stinnet si p'tit et si gros qu'i n' savinnet pus d'aller.

— « D'abord, dist-i l' tchi, djé m' va avé. »

A fource dé vwéyager, o fait branmint du tch'min, surtout quand o n' s'arrette ni.

A l' fin, les v'là arrivés à l' pòrte du Paradis, grand'père el promi, comme dé djusse, grand'mère el deuxième, el tchi l' dèrni.

Grand'père met s' dos conte dé l'huche, vos r'latte in coup d' talon à tout fe trembler.

Saint Pierre arriève, wète pa l' serrure, in d'mandant :

— « Quiss, hon, là? »

— « C'est mi, » dist-i l' grand'père.

— « Quiss, hon, vous? » dist-i Saint Pierre.

— « Vos astez bi curieux... »

— « Djé n' drouffe ni sans savvé çu qu'i vo faut... »

— « Djé vi d'mander au bon Dieu pou qué c' qué d' su si p'tit, si p'tit qué d' su. »

Saint Pierre li crie : « N'a-t-i ni in esquie tout près dé l' pòrte! »

— « Si fait, dist-i l' grand'père. »

— « Eh bi, montez djusqu'à temps qu' vos vîrez n' saqué... »

V'là l' grand'père qui monte à squie : plitche, ploutche!

Vellà arrivé à twé quarts dé l'esquie.

Saint Pierre li crie : « Vyi n' saqué? »

— « Non; » dist-i l' grand'père.

— « Montez co pus haut. »

V'là qu'i s' r'adaie : plitche, ploutche!

Tout d'in coup, i crie : « Djé vwé n' saqué. »

— « Qu'est-ce que vo vyi? » dist-i Saint Pierre.

— « Djé vwé in-n-homme pindu... »

— « Eh bi, pindéz-vous ètou, vos n' sarez pus si gros qu' vos astez. Desquindéz, à c'te heure. »

Là d'sus, v'là grand'mère qui r'pique.

— « Qu'est-c' qu'i vos tant? » dist-i Saint Pierre.

— « Djé vi d'mander au bon Dieu pouqué c' qué dj' su si p'tite, si p'tite, si grosse, si grosse que d' su. »

— « Montez à squie, » dist-i Saint Pierre.

V'là grand'mère qui interprind l' vwéyatche : plitche, ploutche, plitche, ploutche!

A twé quarts dé l'esquie, elle s'arrette.

— « Qu'est-c' qué vo vyi? » dist-i Saint Pierre.

— « Absolument ri. »

— « Montez co pus haut. »

Plitche, ploutche, plitche, ploutche!

— « Ah! Djé vwé... »

— « Qué vyi? »

— « Djé vwé n' binde dé canards qui s'involont. »

— « Eh bi, dist-i Saint Pierre, perdez vo volée dé d'là : vos d'allez vir qué vos vos stindrez. Desquindéz... »

(Douce, o fait n' pause. El cien qui ascoute d'mande : « Èiè l' tchi? » O n' manque ni s' coup d' responce : « Il est là d'meuré pou mette vo nez à s' cu. »)

Raconté à G. Willame par M. J. R., de Nivelles.

La solution de l'énigme est : BEURRE.

ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 22 FÉVRIER AU 1^{er} MARS 1890.

NAISSANCES. — Martha-Josephine-Gh. Mauconduit. — Jeanne-Thérèse-Emilie Optbroeck. — Eva-Josephine-Gh. Lambert. — Alfred-François-Joseph-Gh. Moriaux. — Juliette-Gh. Stevens.

DÉCÈS. — Anne-Marie-Odile Wouters, 81 ans, rentière, veuve de Jacques-Nicolas Frissen, décédée fè de Bruxelles. — Marie-Amélie Piermont, 30 ans, ménagère, épouse de Charles-Louis Minche, décédée B³ de la Batterie.

6 enfants au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,50 francs — Seigle 13,00 — Avoine indigène, 16,00 — Escourgeon, 17,50 — Beurre, le 1/2 kgog 0,00 — Œufs, les 26, 2,60.

Voulez-vous connaître votre horoscope ???

Allez chaque jour, de 4 à 11 heures du soir, à l'hôtel du *Cheval Blanc*, Mad^{me} M^{re} lit dans la main et donne des consultations sur le passé, le présent et le futur. Discretion absolue. *Qu'on se le dise.*

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J'ai l'honneur d'informer ma clientèle que ma boucherie est transférée de la place de la Poissonnerie à la rue de S^{te}-Anne, n^o 13. (*Ancienne maison M. Antoine Warlus.*)

J'informe également le public que l'on trouvera chez moi, les dimanches et lundis de chaque semaine, de la tête de veau à la vinaigrette.

JOSEPH LAMBERT,
Boucher, Café-restaurant, rue S^{te}-Anne, 13.

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1,
(en face de la rue du Béguinage).

Etude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Le dit notaire Castelain vendra publiquement :

Le lundi 10 mars 1890, à une heure, chez M^{me} V^e Dubois-Limbourg, hôtelière à Ittre, à la vente publique des

IMMEUBLES

suivants, situés en cette commune :

1. Une terre, près de la ferme de Hongrée, contenant 66 ares 80 centiares.
2. Un verger, près de Buré et de la ferme de Houdenge, grande 48 ares 30 centiares.
3. Une terre, au champ d'Huleu, grande 32 ares 70 centiares.

Etude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

A louer pour le 1^{er} mars 1890,

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppé, à Nivelles, occupée par M. Verelst.

pour le 15 septembre 1890

UN HERITAGE

sis à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 95 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Etude du dit notaire.

COMMUNE DE MONSTREUX.

A louer pour le 1^{er} Mars 1890 :

1^o UN JARDIN ou CLOSIÈRE, situé au lieu dit *Vente l'arte*, contenant vingt-trois ares nonante centiares.

2^o UN EXCELLENT PRÉ, situé au même lieu, contenant cinquante-sept ares nonante centiares.

S'adresser au bureau du journal.

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS

Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

A VENDRE OU A LOUER :

Grange, rue de Bruxelles; grande **Maison**, rue S^{te} Anne et plusieurs petites Maisons.

S'adresser à M^{me} Huet-Lisart.

Madame C. BOGAERTS,

RUE AUGUSTE ORTS, 18, en face de la Bourse,

— BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques. Ouvrages de poterie, serrurerie et ferronnerie.

Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES.

**GRAND-PLACE
A
NIVELLES**

ARTHUR SEMAL

**AUX FORGES
DE
VULCAIN**

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Faisanderies.**

Poëles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS
pour ce qui concerne la serrurerie, poêlote, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,
GRAND-PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscou doublé satin	»	15,00
» Beaver doublé sat ^m très soigné	»	25,00
» Cheviot et fantaisie	»	20,00
» pour enfants	»	8,00
Costumes pour hommes	»	15,00
» » enfants	»	5,00
Pantalons	»	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploieriez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr.	1,60
» verte, » » » »	»	1,75
» mauve, » » » »	»	2,00
» blanche, » » » »	»	2,50
Boîte brune, » » » »	»	1,75
» mauve, » » » »	»	2,00
» blanche, » » » »	»	2,50
» avec ruban, » » » »	»	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^m la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR

Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grès de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNYÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.
CHAUX-CIMENTS, PLÂTRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Coudes, Embranchements, Syphons,
Vases de latrine en grès vernissés.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND-PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Dépôt de pailleçons de toutes dimensions
à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Solgnies, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité

DE

CHAMBRES FUNÈBRES

Élegante légère solide

CHAISE

VIENNOISE

Prix : 6 FRANCS.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Litères, coulis, laines, flocons et voitures d'enfants.

Ancien horloger de Lillois vient de

s'établir chez son beau fils

CAMILLE CROONE, bou-

langer, faubourg de

Namur à

MAGASIN

NIVELLES.

D'HORLOGERIE

réparation

A DES PRIX DÉFIANT

TOUTE CONCURRENCE.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT.

FRANÇOIS DENIS

GOUTEZ LE BON TABAC
et les fins cigares
de **JEAN SCHOLTUS**
ANCIENNE MAISON DERNIS
Rue de Bruxelles à Nivelles.

A L'ABONDANCE
PÂTISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles.

ETRENNES FIN DE SAISON ETRENNES

MAISON F. ROMBOUTS, DÉTAIL.

rue Ste-Geotrude, 16, NIVELLES.

GROS.

VENTE AU PRIX D'INVENTAIRE.

A l'occasion de cette mise en vente, je ne saurais assez engager les personnes vraiment soucieuses de leurs intérêts, à profiter de ces occasions hors ligne qui ne se représentent que très rarement. Différents lots de marchandises sont vendus avec un rabais de 25 à 30 p. 0/0. En plus de ces avantages incontestables, j'offre à titre d'étrennes, 10 p. 0/0 sur tous les achats; cela pendant un mois seulement.

Aperçu de quelques occasions :

Pardessus moskova noir ou bleu, doublés Tartan, col velours soie au prix extraordinaire de 48,50.	
Pardessus moskova noir, brun, bleu ou vert, doublé satin 1 ^{re} qualité, col velours soie de Lyon, valeur 65 fr. au prix de 38 francs.	depuis 3,75
Costumes complets pour hommes	depuis 4,00
» » pour enfants	depuis 3,75
Pardessus à pélerine	depuis 4,25
Pantalons pure laine	depuis 3,50
350 Grècs fantaisie haute nouveauté	depuis 3,50

DEUIL EN 6 HEURES. — PANTALONS EN 4 HEURES. — CONFIANCE. — PRIX FIXE.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER